

## Indice genevois des prix à la consommation : – 0,4 % en janvier 2004

Etabli par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation recule de 0,4 % en janvier 2004 et se fixe à 103,0 points (mai 2000 = 100). Le taux annuel de renchérissement s'élève à 0,4 %.

Le repli de l'indice général est principalement dû à l'indice du groupe **habillement et chaussures**, qui recule de 13,5 % en trois mois (– 4,9 % en un an) en raison des soldes pratiqués en janvier.

L'indice du groupe **alimentation et boissons non alcoolisées** progresse de 0,3 % en un mois (+ 3,2 % en un an). Cette évolution est attribuable en premier lieu aux mouvements de prix, saisonniers pour la plupart, enregistrés dans l'alimentation.

Dans le groupe **logement et énergie** (+ 0,1 % en un mois; + 1,0 % en un an), le mazout augmente de 2,6 % en un mois (– 4,9 % en un an).

L'indice du groupe **transports** augmente de 1,2 % en un mois (– 0,8 % en un an) en raison notamment de l'adaptation des prix des transports publics (+ 14,8 % par rapport au dernier ajustement enregistré en août 1999). Quant aux carburants, ils progressent de 0,2 % en un mois (– 2,2 % en un an).

Dans le groupe **communications** (+ 0,4 % en un mois; – 0,3 % en un an), l'adaptation des tarifs des services postaux se chiffre à + 6,8 % par rapport à janvier 2003.

L'indice du groupe **restaurants et hôtels** croît de 0,7 % en trois mois (– 0,4 % en un an) : + 0,2 % dans la restauration (+ 0,4 % en un an) et + 4,6 % dans l'hébergement (– 4,6 % en un an).

La hausse de l'indice des **autres biens et services** (+ 0,7 % en deux mois; + 1,8 % en un an) est imputable au relèvement des primes d'assurances (ménage, véhicules et maladie privée) : + 2,6 % par rapport à la dernière hausse, enregistrée en février 2003 (+ 3,2 % en un an).

### Indice genevois des prix à la consommation (mai 2000 = 100) en janvier 2004

Groupe de dépenses	Pondération en %	Indice en point	Variation en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
<b>Indice général</b>	<b>100,0</b>	<b>103,0</b>	<b>– 0,4</b>	<b>0,4</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	12,0	106,7	0,3	3,2
Boissons alcoolisées et tabacs	1,8	106,9	///	2,4
Habillement et chaussures	4,8	84,6	– 13,5	– 4,9
Logement et énergie	25,6	104,9	0,1	1,0
<i>dont loyer du logement</i>	20,2	105,7	///	1,1
<i>énergie</i>	4,2	100,2	0,7	– 0,1
Equipement ménager et entretien courant	4,3	101,3	///	0,1
Santé	15,8	101,9	0,0	0,2
Transports	9,5	101,8	1,2	– 0,8
Communications	2,6	97,9	0,4	– 0,3
Loisirs et culture	9,3	100,9	///	– 0,3
Enseignement	0,6	105,0	///	1,6
Restaurants et hôtels	8,9	106,8	0,7	– 0,4
Autres biens et services	4,8	106,9	0,7	1,8

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

**Anciens indices généraux :** mai 1993 = 100 : **110,8**      septembre 1977 = 100 : **195,8**  
décembre 1982 = 100 : **159,3**      septembre 1966 = 100 : **333,3**

5 février 2004 – n° 6      Renseignements : tél. +41 (0)22 327 85 33 ; répondeur automatique : tél. +41 (0)22 327 85 55

### Pondérations du panier-type 2004

L'indice des prix à la consommation (base mai 2000 = 100) est un indice-chaîne, dont les pondérations sont actualisées depuis 2002 à un rythme annuel. Le panier-type est ainsi adapté aux nouvelles habitudes de consommation, afin de refléter le plus fidèlement possible la réalité économique.

Pour 2004, les pondérations appliquées au calcul de l'indice des prix à la consommation se fondent sur les résultats de l'enquête sur les revenus et la consommation de 2002 (ERC 2002), menée en Suisse auprès d'un échantillon aléatoire d'environ 3 700 ménages. Les dépenses de ces derniers ont été extrapolées pour obtenir la structure moyenne des dépenses de consommation à l'échelon suisse. Les différents postes du panier-type de l'indice des prix à la consommation ont été ensuite pondérés à partir de cette structure.

Le tableau suivant met en regard les pondérations utilisées pour le calcul de l'indice des prix à la consommation en 2003 et en 2004.

### Groupes principaux de dépenses du panier-type, selon les pondérations, en 2003 et en 2004

Groupes principaux de dépenses	Pondération, en %		Ecart, en point
	2003	2004	
Total	100,0	100,0	///
Alimentation et boissons non alcoolisées	11,8	12,0	+ 0,2
Boissons alcoolisées et tabacs	1,8	1,8	- 0,0
Habillement et chaussures	4,9	4,8	- 0,1
Logement et énergie	25,3	25,6	+ 0,3
Équipement ménager et entretien courant	4,5	4,3	- 0,1
Santé	15,2	15,8	+ 0,5
Transports	9,8	9,5	- 0,3
Communications	2,5	2,6	+ 0,1
Loisirs et culture	9,4	9,3	- 0,1
Enseignement	0,5	0,6	+ 0,0
Restaurants et hôtels	9,4	8,9	- 0,5
Autres biens et services	4,8	4,8	+ 0,0

De manière générale, les écarts entre 2003 et 2004 sont plutôt faibles. Les différences les plus fortes concernent les groupes « santé » (+ 0,5 point en un an) et « restaurants et hôtels » (- 0,5 point en un an). Dans le groupe « santé », le poids des médicaments et appareils thérapeutiques ainsi que celui des services de consultation externe progressent, chacun, de 0,2 point. La pondération des services hospitaliers croît de 0,1 point. Dans le groupe « restaurants et hôtels », l'importance attribuée au poste « restauration » fléchit de 0,3 point et celle de « l'hébergement » de 0,2 point.